

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000597

Séance du mardi 21 octobre 2008

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 138

Etaient présents: Amagney: Thomas JAVAUX Arguel: André AVIS (à partir du rapport 1.1.1) Audeux: Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jacques THIEBAUT (représenté par Jean-Pierre BASSELIN) Avanne Aveney: Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.7) Besançon: Hayatte AKODAD (à partir du rapport 1.1.7), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.7 et jusqu'au rapport 4.5), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.7), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITIEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 0.3), Catherine GELIN, Didier GENDRAUD (à partir du rapport 0.3), Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Solange JOLY, Christophe LIME (à partir du rapport 0.3), Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.7), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.7), Carine MICHEL, Franck MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 1.1.10), Jean ROSSELOT (à partir du rapport 0.3), Jean-Claude ROY (à partir du rapport 0.3), Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.7), Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 0.3) Chaleze: Christophe CURTY Chalezeule: Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.1.7) (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT à partir du rapport 1.1.8) Champagney: Claude VOIDEY Champvans les Moulins: Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc: Denis GALLET Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Christiane BEUCLER Chemaudin: Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 4.5), Gilbert GAVIGNET (jusqu'au rapport 4.5) Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Deluz: Sylvaine BARASSI Ecole Valentin: André BAVEREL (à partir du rapport 0.3), Yves GUYEN Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes: Jean SIMONDON Grandfontaine: François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte: Jean PIQUARD (jusqu'au rapport 4.3) La Vèze: Jacques CURTY (jusqu'au rapport 1.2.3) Mamirolle: Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux: Bernard BECOULET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par Hervé TOURNOUX à partir du rapport 0.3) Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray: Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (jusqu'au rapport 2.8) Noironte: Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 1.1.10), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 8.1) Pelousey: Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey: Jacques COINTET, Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes: Jean-Marc BOUSSET, M. Jean-Michel FAIVRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay: Michel LETHIER Roche lez Beaupré: Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL Routelle: Claude SIMONIN Saône: Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay: Jean-Yves PRALON Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise: Jean-Michel MAY Vaire Arcier: Patrick RACINE (jusqu'au rapport 2.8) Vaire le Petit: Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1) Vorges les Pins : Charles BATISTE (représenté par Patrick VERDIER)

<u>Etaient absents</u>: Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Besançon: Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Cyril DEVESA, Fanny GERDIL, Abdel GHEZALI, Lazhar HAKKAR, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA, Jacques MARIOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI Braillans: Alain BLESSEMAILLE Champoux: Thierry CHATOT Chatillon le Duc: Philippe GUILLAUME Larnod: Gisèle ARDIET Le Gratteris: Cédric LINDECKER Osselle: Jacques MENIGOZ Torpes: Bernard LAURENT

Secrétaire de séance : Nicolas GUILLEMET

<u>Procurations de vote :</u>

Mandants: S. RUTKOWSKI, G. VERRO, F. BRANGET, C. DEVESA, A. GHEZALI, L. HAKKAR, J.-S. LEUBA, D. POISSENOT (à partir du rapport 1.1.11), B. RONZI, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.8)

Mandataires : Y. GUYEN, A. BAVEREL, J. ROSSELOT, N. GUILLEMET, F. ALLEMANN, N. WEINMAN, N. BODIN, V. HINCELIN (à partir du rapport 1.1.11), F. FELLMANN, M-N SCHOELLER (à partir du rapport 3.8)

Objet : PDE du Grand Besançon : mise en place d'une aide à l'abonnement Vélocité

PDE du Grand Besançon : mise en place d'une aide à l'abonnement Vélocité

Rapporteur: Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Résumé:

Dans le cadre de son Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE), la Ville de Besançon prend en charge 40 % du coût de l'abonnement vélocité pour ses agents. Afin de garantir une certaine symétrie des formes entre les agents de la Ville de Besançon et du Grand Besançon, et dans le cadre de l'élaboration du PDE du Grand Besançon, il est proposé d'accorder également cette aide financière aux agents du Grand Besançon.

I. Contexte

Afin d'encourager l'utilisation de modes alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile travail de ses agents, le Grand Besançon a déjà mis en place plusieurs mesures incitatives :

- la prise en charge à hauteur de 40% de l'abonnement de transports en commun des salariés qui en font la demande (plafonné à hauteur de 40% du prix de l'abonnement Ginko sésame),
- l'acquisition d'arceaux vélos et la mise à la disposition d'une cabine de douche pour le personnel de La City,
- l'acquisition de vélos de service (standards et électriques),
- la mise en place, en partenariat avec la Ville de Besançon, le Conseil général du Doubs, la Région Franche-Comté et l'ADEME, d'un site local de covoiturage.

Afin de poursuivre ces démarches de manière plus ambitieuse, le Grand Besançon a récemment entamé un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE), visant, in fine, à sensibiliser l'ensemble de son personnel sur l'utilisation de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle et à les accompagner dans la définition de modes de transports adaptés à leurs besoins.

II. Vélocité: un nouvel outil de déplacement respectueux de l'environnement

La Ville de Besançon a développé un système de vélos en libre service (Vélocité), en fonctionnement depuis le 25 septembre 2007. 200 vélos sont répartis dans 30 stations, dont une à proximité de La City. Dans le cadre de son PDE, la Ville et le CCAS participent, à hauteur de 40%, au financement de l'abonnement Vélocité longue durée. L'abonnement annuel Vélocité ne coûtera donc que 9 € au lieu de 15 € *, aux agents qui en font la demande.

* Offre de lancement jusqu'au 25 mars 2008 (2 € de crédit d'utilisation offerts – 17 € par an après cette date)

2/3

III. Proposition d'une aide à l'abonnement Vélocité pour les agents du Grand Besançon

Dans le cadre du PDE du Grand Besançon, il apparaît opportun d'élargir l'aide financière à l'abonnement Vélocité aux agents du Grand Besançon.

Tous les agents en activité pourraient bénéficier de cette participation financière. Les agents non titulaires temporaires devront avoir 3 mois d'ancienneté révolus au début de la validité de l'abonnement et avoir travaillé pendant au moins deux mois au cours de cette période. Le remboursement se fera sur présentation du justificatif d'abonnement.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le financement à hauteur de 40 % de l'abonnement annuel Vélocité pour les agents du Grand Besançon.

Pour extrait conforme,

Le President

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 125 Contre: 0

Abstention: 0

Délibération du mardi 21 octobre 2008 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon